

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FIGANIERES

Numéro SIRET : 21830056400018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE FIGANIERES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.22	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.23	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.24	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
p.26	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.27	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.28	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.30	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.31	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.32	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 83056	COMMUNE DE FIGANIERES COMMUNE DE FIGANIERES	CA 2017
---------------------	------------------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 654
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	230
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	611,39	0,00
2	Produit des impositions directes/population	326,78	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	737,91	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	535,44	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	106,41	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,52%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,72	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	72,56%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 697 043,54	G	1 991 354,27
	Section d'investissement	B	1 536 126,14	H	1 303 847,30
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	732 397,45
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	96 070,59	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			3 329 240,27		4 027 599,02
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	58 301,00	L	433 938,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		58 301,00		433 938,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 697 043,54		2 723 751,72
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		1 690 497,73		1 737 785,30
	= B+D+F		= H+J+L		
	TOTAL CUMULE		3 387 541,27		4 461 537,02
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 58 301,00	L 433 938,00
13	Subventions d'investissement	0,00	433 938,00
20	Immobilisations incorporelles	5 052,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 249,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	580 843,00	493 288,96	0,00	0,00	87 554,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 075 665,00	982 026,05	0,00	0,00	93 638,95
014	Atténuations de produits	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	299 100,00	166 472,88	0,00	0,00	132 627,12
Total des dépenses de gestion courante		1 956 708,00	1 641 787,89	0,00	0,00	314 920,11
66	Charges financières	17 000,00	13 386,37	0,00	0,00	3 613,63
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	382,61	0,00	0,00	1 117,39
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	637 410,78				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 612 618,78	1 655 566,87	0,00	0,00	957 061,91
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	21 486,67	41 486,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 486,67	41 486,67			0,00
TOTAL		2 634 105,45	1 697 043,54	0,00	0,00	937 061,91
Pour information		⁽³⁾				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	33 190,85	0,00	0,00	1 809,15
70	Produits des services, du domaine et ventes di	140 981,00	95 048,54	13 500,00	0,00	32 432,46
73	Impôts et taxes	1 255 880,00	1 283 087,02	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	331 347,00	337 866,14	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00	126 245,28	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 865 708,00	1 875 437,83	13 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	69 463,44	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 868 708,00	1 944 913,27	13 500,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	33 000,00	32 941,00			59,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		33 000,00	32 941,00			59,00
TOTAL		1 901 708,00	1 977 854,27	13 500,00	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		732 397,45				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 320,00	24 267,64	5 052,00	0,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 417 092,00	1 363 842,47	53 249,00	0,53
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	377 538,00	0,00	0,00	377 538,00
Total des dépenses d'équipement		1 823 950,00	1 388 110,11	58 301,00	377 538,89
23	Immobilisations en cours	126,00	0,00	0,00	126,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-126,00	126,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	114 949,03	0,00	1 050,97
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		116 000,00	115 075,03	0,00	924,97
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 939 950,00	1 503 185,14	58 301,00	378 463,86
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	33 000,00	32 941,00		59,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 000,00	32 941,00		59,00
TOTAL		1 972 950,00	1 536 126,14	58 301,00	378 522,86
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		96 070,59			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 011 975,00	334 189,02	433 938,00	243 847,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 511 975,00	834 189,02	433 938,00	243 847,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	130 000,00	60 983,52	0,00	69 016,48
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	365 558,92	365 558,92	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 629,17	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	40 000,00		0,00	
Total des recettes financières		535 558,92	428 171,61	0,00	107 387,31
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 047 533,92	1 262 360,63	433 938,00	351 235,29
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	21 486,67	41 486,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 486,67	41 486,67		0,00
TOTAL		2 069 020,59	1 303 847,30	433 938,00	331 235,29
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	CA 2017
----------------------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	493 288,96		493 288,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	982 026,05		982 026,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 472,88		166 472,88
66	Charges financières	13 386,37	0,00	13 386,37
67	Charges exceptionnelles	382,61	40 000,00	40 382,61
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 486,67	1 486,67
Dépenses de fonctionnement - Total		1 655 556,87	41 486,67	1 697 043,54
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	126,00	0,00	126,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	114 949,03	0,00	114 949,03
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	24 267,64	0,00	24 267,64
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 363 842,47	0,00	1 363 842,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	32 941,00	32 941,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 503 185,14	32 941,00	1 536 126,14
Pour information				96 070,59
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				96 070,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 190,85		33 190,85
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	108 548,54		108 548,54
72	Travaux en régie		32 941,00	32 941,00
73	Impôts et taxes	1 283 087,02		1 283 087,02
74	Dotations, subventions et participations	337 866,14		337 866,14
75	Autres produits de gestion courante	126 245,28		126 245,28
76	Produits financiers	12,00	0,00	12,00
77	Produits Exceptionnels	69 463,44	0,00	69 463,44
	Recettes de fonctionnement - Total	1 958 413,27	32 941,00	1 991 354,27
	Pour information			732 397,45
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 983,52	0,00	60 983,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	365 558,92		365 558,92
13	Subventions d'investissement	334 189,02	0,00	334 189,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	501 629,17	0,00	501 629,17
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 486,67	1 486,67
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 262 360,63	41 486,67	1 303 847,30
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	580 843,00	493 288,96	0,00	0,00	87 554,04
60611	Eau et assainissement	17 000,00	11 749,45	0,00	0,00	5 250,55
60612	Énergie - Électricité	65 500,00	56 708,24	0,00	0,00	8 791,76
60621	Combustibles	7 000,00	7 027,38	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	13 000,00	10 420,74	0,00	0,00	2 579,26
60623	Alimentation	65 000,00	61 507,08	0,00	0,00	3 492,92
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	5 567,42	0,00	0,00	1 432,58
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	6 467,42	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	4 327,47	0,00	0,00	172,53
6064	Fournitures administratives	5 500,00	4 136,13	0,00	0,00	1 363,87
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	9 566,80	0,00	0,00	5 433,20
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	7 272,45	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	3 015,97	0,00	0,00	984,03
6135	Locations mobilières	2 000,00	4 512,17	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	10 197,00	10 197,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	21 596,00	10 190,48	0,00	0,00	11 405,52
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 259,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	14 000,00	6 882,01	0,00	0,00	7 117,99
61551	Matériel roulant	30 000,00	16 201,77	0,00	0,00	13 798,23
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	6 983,04	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	55 000,00	44 819,67	0,00	0,00	10 180,33
6161	Assurance multirisques	90 000,00	73 871,86	0,00	0,00	16 128,14
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	4 209,11	0,00	0,00	790,89
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	539,50	0,00	0,00	2 960,50
6188	Autres frais divers	2 500,00	10 275,07	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 213,16	0,00	0,00	286,84
6226	Honoraires	20 000,00	19 372,00	0,00	0,00	628,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	1 128,00	0,00	0,00	3 872,00
6228	Divers	0,00	3 565,50	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 865,54	0,00	0,00	634,46
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	18 846,49	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 772,97	0,00	0,00	1 227,03
6238	Divers	4 500,00	200,00	0,00	0,00	4 300,00
6247	Transports collectifs	0,00	7 269,10	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	3 000,00	310,00	0,00	0,00	2 690,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	255,14	0,00	0,00	144,86
6256	Missions	200,00	143,54	0,00	0,00	56,46
6261	Frais d'affranchissement	7 600,00	6 870,37	0,00	0,00	729,63
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	22 081,68	0,00	0,00	2 918,32
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	1 617,25	0,00	0,00	382,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	264,00	0,00	0,00	0,00
62873	Au C.C.A.S.	12 000,00	15 090,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 566,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	5 000,00	50,00	0,00	0,00	4 950,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	276,00	0,00	0,00	74,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	4 500,00	3 824,99	0,00	0,00	675,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 075 665,00	982 026,05	0,00	0,00	93 638,95
6218	Autre personnel extérieur	65,00	2 469,57	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	6 500,00	5 706,65	0,00	0,00	793,35
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	2 760,48	0,00	0,00	739,52
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	12 578,00	0,00	0,00	2 422,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 500,00	1 711,83	0,00	0,00	788,17
6411	Personnel titulaire	640 000,00	593 950,98	0,00	0,00	46 049,02
6413	Personnel non titulaire	82 000,00	65 737,40	0,00	0,00	16 262,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	103 251,62	0,00	0,00	16 748,38
6453	Cotisations aux caisses de retraite	170 000,00	162 075,78	0,00	0,00	7 924,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 000,00	4 246,34	0,00	0,00	1 753,66
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 090,00	0,00	0,00	0,00
64731	Versées directement	14 000,00	13 327,20	0,00	0,00	672,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 100,20	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	7 020,00	0,00	0,00	1 480,00
014	Atténuations de produits	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	299 100,00	166 472,88	0,00	0,00	132 627,12
6531	Indemnités	69 000,00	65 056,17	0,00	0,00	3 943,83
6532	Frais de mission	1 700,00	483,52	0,00	0,00	1 216,48
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	3 298,37	0,00	0,00	201,63
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 900,00	5 712,68	0,00	0,00	187,32
6535	Formation	5 000,00	657,00	0,00	0,00	4 343,00
65541	Contributions au fonds de compensation des cotisations	6 500,00	5 196,16	0,00	0,00	1 303,84
6558	Autres contributions obligatoires	26 500,00	24 990,00	0,00	0,00	1 510,00
657362	CCAS	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
657364	SPIC	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	56 000,00	54 258,00	0,00	0,00	1 742,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	6 820,98	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 956 708,00	1 641 787,89	0,00	0,00	314 920,11
66	Charges financières (b)	17 000,00	13 386,37	0,00	0,00	3 613,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	13 386,37	0,00	0,00	3 613,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	382,61	0,00	0,00	1 117,39
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	1 500,00	382,61	0,00	0,00	1 117,39
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	637 410,78				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 612 618,78	1 655 556,87	0,00	0,00	957 061,91
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	21 486,67	41 486,67			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	40 000,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	1 486,67	1 486,67			0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de	20 000,00	0,00			20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 486,67	41 486,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 486,67	41 486,67			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 634 105,45	1 697 043,54	0,00	0,00	937 061,91
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	33 190,85	0,00	0,00	1 809,15
6419	Remboursements sur rémunérations du person	35 000,00	30 186,85	0,00	0,00	4 813,15
6459	Remboursements sur charges de SS et de prév	0,00	3 004,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	140 981,00	95 048,54	13 500,00	0,00	32 432,46
70323	Redevance d'occupation du domaine public cor	5 500,00	4 635,04	0,00	0,00	864,96
7067	Redevances et droits des services périscolaires	74 000,00	57 402,50	13 500,00	0,00	3 097,50
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	50 481,00	22 011,00	0,00	0,00	28 470,00
70848	aux autres organismes	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 255 880,00	1 283 087,02	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	855 640,00	867 282,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	182 272,00	182 272,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	25 868,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	25 868,00	0,00	0,00	0,00	25 868,00
73222	Fonds de solidarité des communes de la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales	47 000,00	45 025,00	0,00	0,00	1 975,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et as	1 600,00	2 052,89	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	3 500,00	3 219,00	0,00	0,00	281,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	50 000,00	69 827,26	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	90 000,00	87 540,87	0,00	0,00	2 459,13
74	Dotations, subventions et participations	331 347,00	337 866,14	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	163 689,00	163 689,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	118 717,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	118 717,00	0,00	0,00	0,00	118 717,00
74718	Autres	0,00	1 189,84	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	8 000,00	12 866,72	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE e	445,00	0,00	0,00	0,00	445,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations d	2 760,00	2 760,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	37 736,00	37 736,00	0,00	0,00	0,00
74836	Dotations de compensation relatives à la TP - sy	0,00	445,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	462,58	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00	126 245,28	0,00	0,00	0,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences	0,00	51,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	119 177,86	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 500,00	7 016,42	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 865 708,00	1 875 437,83	13 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	69 463,44	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	3 000,00	18 351,46	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	11 111,98	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 868 708,00	1 944 913,27	13 500,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 000,00	32 941,00			59,00
722	Immobilisations corporelles	33 000,00	32 941,00			59,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 000,00	32 941,00			59,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	CA	2017
----------------------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 901 708,00	1 977 854,27	13 500,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	732 397,45				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	29 320,00	24 267,64	5 052,00	0,36
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17 320,00	21 284,67	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	2 982,97	5 052,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 417 092,00	1 363 842,47	53 249,00	0,53
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 766,00	14 940,00	0,00	2 826,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	81 099,84	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	850 000,00	839 597,19	18 201,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	2 799,70	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constructions	18 437,00	30 918,69	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	1 270,48	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	295 100,00	251 070,89	0,00	44 029,11
2152	Installations de voirie	22 800,00	21 053,58	0,00	1 746,42
21538	Autres réseaux	59 063,00	35 872,57	0,00	23 190,43
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	25 000,00	1 200,38	0,00	23 799,62
21578	Autre matériel et outillage de voirie	12 628,00	15 365,39	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	754,10	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 912,00	4 367,58	0,00	10 544,42
2184	Mobilier	85 000,00	32 038,54	35 048,00	17 913,46
2188	Autres immobilisations corporelles	14 986,00	31 493,54	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	377 538,00	0,00	0,00	377 538,00
2313	Constructions	377 538,00	0,00	0,00	377 538,00
Total des dépenses d'équipement		1 823 950,00	1 388 110,11	58 301,00	377 538,89
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	126,00	0,00	0,00	126,00
2313	Constructions	126,00	0,00	0,00	126,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-126,00	126,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	-126,00	126,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	114 949,03	0,00	1 050,97
1641	Emprunts en euros	114 500,00	114 474,97	0,00	25,03
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	474,06	0,00	1 025,94
Total des dépenses financières		116 000,00	115 075,03	0,00	924,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 939 950,00	1 503 185,14	58 301,00	378 463,86
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	33 000,00	32 941,00		59,00
	Charges transférées (6)	33 000,00	32 941,00		59,00
23151	TRAVAUX EN REGIE	33 000,00	32 941,00		59,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		33 000,00	32 941,00		59,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 972 950,00	1 536 126,14	58 301,00	378 522,86
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		96 070,59			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 011 975,00	334 189,02	433 938,00	243 847,98
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	562 216,00	220 142,32	168 710,00	173 363,68
1322	Régions	8 854,00	4 396,00	0,00	4 458,00
1323	Départements	243 650,00	103 040,70	67 973,00	72 636,30
1326	Autres établissements publics locaux	197 255,00	0,00	0,00	197 255,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	197 255,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	6 610,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 511 975,00	834 189,02	433 938,00	243 847,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	495 558,92	426 542,44	0,00	69 016,48
10222	F.C.T.V.A.	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
10223	T.L.E.	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	60 983,52	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	365 558,92	365 558,92	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 629,17	0,00	0,00
024	Produits de cessions	40 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		535 558,92	428 171,61	0,00	107 387,31
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 047 533,92	1 262 360,63	433 938,00	351 235,29
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	21 486,67	41 486,67	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2118	Autres terrains	0,00	40 000,00	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 486,67	1 486,67	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		21 486,67	41 486,67	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 486,67	41 486,67	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 069 020,59	1 303 847,30	433 938,00	331 235,29
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					1 856 107,00									
2002157	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	25/11/2002		25/02/2003	1 856 107,00	F		4,37	4,37		T	X	N	A-1
4351460800017	CREDIT AGRICOLE DU VAR	24/10/2003		24/01/2017	300 000,00	F		4,27	4,28469		T	X	N	A-1
2004-088	CAISSE EPARGNE	25/08/2004		25/11/2004	300 000,00	F		3,85	4,17139		T	X	N	A-1
0245294	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2006		01/04/2006	100 000,00	F		2,88	2,88		T	X	N	A-1
MON244981	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2006		01/01/2007	100 000,00	F		4,03	4,03		A	X	N	A-1
1063883	CAISSE DEPOTS&CONSIGNATION S	01/04/2007		01/04/2008	256 107,00	F		3,55	1,55		A	X	N	A-1
A1017378	CAISSE D EPARGNE	20/03/2017		25/07/2017	500 000,00	F		1,49	1,76326		T	X	N	A-1
Total général					1 856 107,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intrants perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
2002157		0,00		818 497,62					114 474,97	13 386,37	0,00	0,00
435146080017	N	0,00		818 497,62					114 474,97	13 386,37	0,00	0,00
2004-068	N	0,00		0,00	0,00	F		4,37	28 639,53	731,79	0,00	0,00
0245294	N	0,00		26 055,65	0,83	F		4,28469	25 796,73	421,99	0,00	0,00
MON244981	N	0,00		44 507,94	1,67	F		4,17199	24 124,44	2 296,80	0,00	0,00
1083883	N	0,00		25 457,67	3,08	F		2,88	7 367,37	866,27	0,00	0,00
A1017378	N	0,00		31 469,20	3,08	F		4,03	7 120,41	1 555,16	0,00	0,00
Total général		0,00		207 674,42	24,33	F		1,55	6 759,83	3 323,73	0,00	0,00
		0,00		483 333,34	14,33	F		1,76326	18 666,66	4 190,63	0,00	0,00
		0,00		818 497,62					114 474,97	13 386,37	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2017 ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents	Nombre de produits					
	% de l'encours	6				
	Montant en euros	100,00%				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	818 497,62				
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	frais d'études	5	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
CAUTIONNEMENT	1 500,00	10/04/2017	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		114 374,00	114 600,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		114 500,00	114 474,97
1641	Emprunts en euros	114 500,00	114 474,97
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		-126,00	126,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	-126,00	126,00
10223	T.L.E.	-126,00	126,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 600,97	58 301,00	96 070,59	268 972,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		191 486,67	III 62 470,19
Ressources propres externes de l'année (a)		130 000,00	60 983,52
10222	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	0,00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	60 983,52
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		61 486,67	1 486,67
15112	Provisions pour risques et charges (1)(6)	20 000,00	0,00
28031	Amortissement des immobilisations	1 486,67	1 486,67
024	Produits de cessions	40 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	62 470,19	433 938,00	0,00	365 558,92	861 967,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 268 972,56
Ressources propres disponibles	IV 861 967,11
Solde	V = IV - II (3) + 592 994,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indicés ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 426 969,96	1 309 963,54									70 629,63	146 213,08	
TRESOR PUBLIC	1986 X		254 305 PLA 10/24 LOG.MARTHES	EPA CAISSE DEPOTS&CONS IGNATIONS	609 796,07	99 233,48	2,08	A	F	0,0	F	0,0			9 826,35	30 544,32	
TRESOR PUBLIC	1987 X		254 548 PLA 14/24 LOG.MARTHES	EPA CAISSE DEPOTS&CONS IGNATIONS	868 775,80	182 766,06	3,08	A	V	0,0	V	0,0			14 444,77	41 321,79	
TRESOR PUBLIC	1996 X		0433160 PLA88 54LOG.MAPAD	EPA CAISSE DEPOTS&CONS IGNATIONS	3 958 398,09	1 027 964,00	10,08	A	F	4,8	F	4,8			46 358,51	74 346,97	
TOTAL GENERAL					5 426 969,96	1 309 963,54									70 629,63	146 213,08	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ADMR	1 070.00€	SUB
ANACR DE L EST VAROIS	53.00€	SUB
ASS. ANCIENS COMBATTANTS	850.00€	SUB
ASS.VIVRE VIEUX AU VILLAG	457.00€	SUB
ASSOCIATION AFA	600.00€	SUB
ASSOCIATION AMICALE DU CANTOUN	400.00€	sub
ASSOCIATION CATS	2 600.00€	SUB
ASSOCIATION LEI CAMINAIRE	500.00€	SUB
ASSOCIATION LES VOIX DE L ESTOURNY	400.00€	SUB
ATHLETISME EN DRACENIE ASSOCIATION	700.00€	sub
BOULE FIGANIEROISE	1 330.00€	SUB
CABRE D'OR ADIL	6 400.00€	SUB
CENTRE D ANIMATION	780.00€	sub
CENTRE D ANIMATION	14 100.00€	SUB
COLLEGE DE FIGANIERES ASS. FSE	1 320.00€	SUB
COMITE DES FETES ECUREUIL EN FETE	9 500.00€	SUB
FIGA RIDERS CLUB	2 800.00€	SUB
FIGA ROLLER SKATE	400.00€	sub
FONDATION DU PATRIMOINE DELEG.VAR	150.00€	SU
FOOTBALL CLUB FIGAN/CALLAS	2 230.00€	sub
FOYER RURAL DE JEUNES	2 300.00€	SUB
HISTOIRE ET PATRIMOINE	1 000.00€	SUB
JU JUTSU CLUB FIGANIEROIS	500.00€	SUB
JUDO CLUB LE SAMOURAI	1 434.00€	SUB
SOCIETE DE CHASSE	450.00€	SUB
SYNDICAT D INITIATIVE/FIGANIERES	800.00€	SUB
TAEKWOMDO BMA ACADEMY	400.00€	SUB
TENNIS CLUB FIGANIERES CALLAS	534.00€	SUB
VETERANS FOOT.BALL CLUB FIGANI	200.00€	SUB
TOTAL GENERAL	54 258,00	

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	0	0	0
DGS	A	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	0	3	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		16	0	16	0	0	0
responsable du soc technique	B	1	0	1	0	0	0
adjoint technique	C	5	0	5	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE CANTINE	C	9	0	9	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		3	0	3	0	0	0
AGENT DE SURVEILLANCE	C	1	0	1	0	0	0
GARDE CHAMPETRE	C	2	0	2	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		3	0	3	0	0	0
atsem	C	3	0	3	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+ft+g+h+i+j+k)		26	0	26	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi, l'équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) ; le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

(4) Equivalents physiques "quotité de temps de travail" = période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
3	C	TECH		0,00 autre		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de FIGANIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PRESENTATION CONSOLIDEE des BUDGETS ANNEE 2017

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		732 397,45	96 070,59		96 070,59	
Opérations de l'exercice	1 697 043,54	1 991 354,27	1 536 126,14	1 303 847,30	3 233 169,68	3 295 201,57
TOTAUX	1 697 043,54	2 723 751,72	1 632 196,73	1 303 847,30	3 329 240,27	3 295 201,57
Résultats de Clôture		1 026 708,18		-328 349,43		698 358,75
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 026 708,18	0,00	-328 349,43	0,00	698 358,75

COMPTE ADMINISTRATIF - Budget EAU et ASSAINISSEMENT

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		64 130,56		373 276,79	0,00	437 407,35
Opérations de l'exercice	690 993,78	635 568,42	250 954,08	168 748,98	941 947,86	804 317,40
TOTAUX	690 993,78	699 698,98	250 954,08	542 025,77	941 947,86	1 241 724,75
Résultats de Clôture		8 705,20		291 071,69		299 776,89
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	8 705,20	0,00	291 071,69	0,00	299 776,89
TOTAUX DEFINITIFS	0,00	1 035 413,38	0,00	-37 277,74	0,00	998 135,64

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	4 615 000,00	0,022	10,550	0,000	486 883,00	0,022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 264 000,00	2,448	10,550	0,000	344 352,00	2,448
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 100,00	0,000	57,970	0,000	24 405,00	0,000
TOTAL	7 921 100,00	1,007			855 640,00	0,984

